

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D' AIX EN PROVENCE
40 Boulevard Carnot
13616 AIX EN PROVENCE CEDEX
PARQUET
Service Audiences

AIX EN PROVENCE
le 13 JUIN 2007

Affaire 06/9959 audience du 24/09/2007 à 14H00 2 EME CHAMBRE CORRECTIONNELLE
IERE AUDIENCE AU FOND
(A rappeler dans toute correspondance)

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME
ET POUR L'AMITIE ENTRE LES
PEUPLES - Mr HUERTAS Alain
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU

RHONE - BP 1019
13841 VITROLLES CEDEX

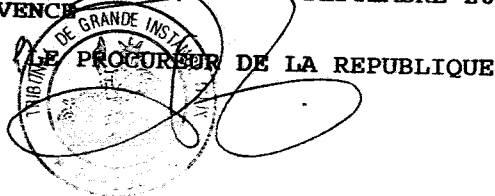
A V I S A V I C T I M E

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de
votre plainte du 08/09/2006 contre M. AINARDI Rene pour :

PROVOCATION A LA DISCRIMINATION NATIONALE, RACIALE, RELIGIEUSE PAR PAROLE,
ECRIT, IMAGE OU MOYEN DE COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE et DIFFAMATION
ENVERS PARTICULIER(S) EN RAISON DE SA RACE, DE SA RELIGION OU DE SON ORIGINE,
PAR PAROLE, IMAGE, ECRIT OU MOYEN DE COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

L'affaire sera appelée à l'audience du Tribunal Correctionnel
d'AIX-EN-PROVENCE, 2 EME CHAMBRE CORRECTIONNELLE, le 24 SEPTEMBRE 2007, à 14H00
, 40 Boulevard Carnot 13616 AIX EN PROVENCE



PARTIE A RETOURNER, APRES SIGNATURE, A MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,
40 Boulevard Carnot 13616 AIX EN PROVENCE CEDEX.

Références : Affaire 06/9959 audience du 24/09/2007 à 14H00 2 EME CHAMBRE
CORRECTIONNELLE IERE AUDIENCE AU FOND

M. AINARDI Rene

Je, soussigné, MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES -
Mr HUERTAS Alain, reconnais avoir été avisé de l'audience du Tribunal
Correctionnel d'AIX-EN-PROVENCE, 2 EME CHAMBRE CORRECTIONNELLE, le 24 SEPTEMBRE
2007, à 14H00, 40 Boulevard Carnot 13616 AIX EN PROVENCE.

Le 22.06.2007
(signature)